



Rappels des dispositions transitoires

L'Association absorbée **LIGUE DE BASKET-BALL DE HAUTE-NORMANDIE** et l'Association absorbante **LIGUE DE BASSE-NORMANDIE DE BASKET-BALL** déterminent les modalités suivantes :

- ❖ **Les modalités de la première élection de la nouvelle entité post-fusion**
- Création d'une Commission Électorale composée de **quatre (4)** personnes réparties comme il suit :
 - **Monsieur Serge LEBRIS, en qualité de Responsable de la Commission Électorale**
 - **Monsieur Robin ASSIRE**
 - **Madame Nathalie DUPUIS**
 - **Madame Véronique VOISIN**
- Rôle et décision de la Commission Électorale :
 - Validation de la conformité des candidatures,
 - Validation de la liste des clubs, des voix et des votants (calcul des voix : nombre de licenciés au 31 mars 2018),
 - Décision prise à l'unanimité,
 - Réalisation et diffusion des P.V. de la Commission Électorale.
- Calendrier :
 - Appel à candidature : **le 30 mars 2018** par le Directoire du Comité de Coordination Normandie de Basket-ball,
 - Clôture des candidatures : **le 20 avril 2018** (cachet de la Poste faisant foi),
 - Diffusion des candidatures et Convocation à l'Assemblée Générale Élective établie par le Directoire du Comité de Coordination au plus tard **le 30 avril 2018**.



- Les candidats devront :
 - respecter l'article 11 des statuts de la Ligue Régionale de Normandie de Basketball,

« Rappel de l'article 11 des Statuts de la Ligue de Normandie Basket-ball.

- ❖ *Est éligible au Comité Directeur toute personne majeure jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six mois, à la date de l'élection, au sein d'un des départements du ressort de la Ligue Régionale.*
- ❖ *Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.*
- ❖ *Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :*
 - *la fonction de Conseiller Technique Sportif,*
 - *toute appartenance au personnel salarié de la structure.*
- ❖ *Ne peuvent être élues au Comité Directeur :*
 - *les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,*
 - *les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,*
 - *les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire. »*

○ remplir une fiche « acte de candidature » sur laquelle seront communiquées des informations sur leur identité, leur photo, leur parcours basket-ball ainsi qu'un espace de libre expression. Cette fiche tiendra sur une feuille A4 recto/verso,

○ expédier leur acte de candidature à **C.C.R. Normandie, 10 Rue Alexander Fleming, 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR**, envoi de la candidature en lettre recommandée avec accusé de réception.

- Le Bureau de vote sera composé des membres de la Commission Électorale qui pourront être assistés par des assesseurs désignés par les Comités Directeurs départementaux.
- La Commission Électorale présentera lors de l'AG Élective les procédures de vote et annoncera les résultats des votes.

Jusqu'à la date d'effet de la fusion, soit jusqu'au 23 juin 2018, chaque comité directeur, bureau, Président des ligues participant à l'opération conservera ses pleins pouvoirs pour régler les affaires courantes et gèrera ses ligues comme toute personne raisonnable placée dans les mêmes circonstances.





ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2018

ACTE DE CANDIDATURE

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DE NORMANDIE BASKETBALL

MANDAT 2018-2020



ACTE DE CANDIDATURE

A transmettre par lettre recommandée avec accusé de réception au secrétariat du Comité de Coordination Régional Normandie de Basketball (C.C.R.N) – 10 rue Alexander Fleming – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR avant le 20 avril 2018, le cachet de la poste faisant foi.

Nom* :

Prénoms* :

Sexe* : Masculin Féminin

Date de naissance* :

Profession* :

N° de licence* :

Groupement sportif* :

Comité départemental d'origine* :

Adresse mail* (en majuscules) :

Médecin : NON OUI

Les licenciés souhaitant postuler en tant que médecin doivent faire état de cette qualité dans leur déclaration de candidature.

J'ai pris connaissance des incompatibilités propres à la qualité de membre élu du Comité Directeur conformément aux dispositions réglementaires (Article 11 des Statuts de la Ligue de Normandie Basketball) et certifie ne pas être dans l'un des cas prévus.

Date : Signature :

**Joindre
Obligatoirement
une
photo
d'identité**

*Mentions obligatoires

Informations

<ul style="list-style-type: none">• Membre élu(e) d'un groupement sportif :• Membre élu(e) d'un organisme décentralisé :• Fonctions autres au sein d'un organisme décentralisé :• Membre élu(e) au Comité Directeur :<ul style="list-style-type: none">➤ LRHN : OUI NON➤ LRBN : OUI NONSi oui, depuis le :• Fonctions autres au sein d'une des deux ligues : <i>Si oui, précisez le nom de la Ligue</i>	<ul style="list-style-type: none">• Pratique actuelle ou antérieure en tant que joueur :• Fonction actuelle ou antérieure en tant que technicien dirigeant :• Pratique actuelle ou antérieure en tant qu'officiel (à préciser) :
--	--

Informations libres